

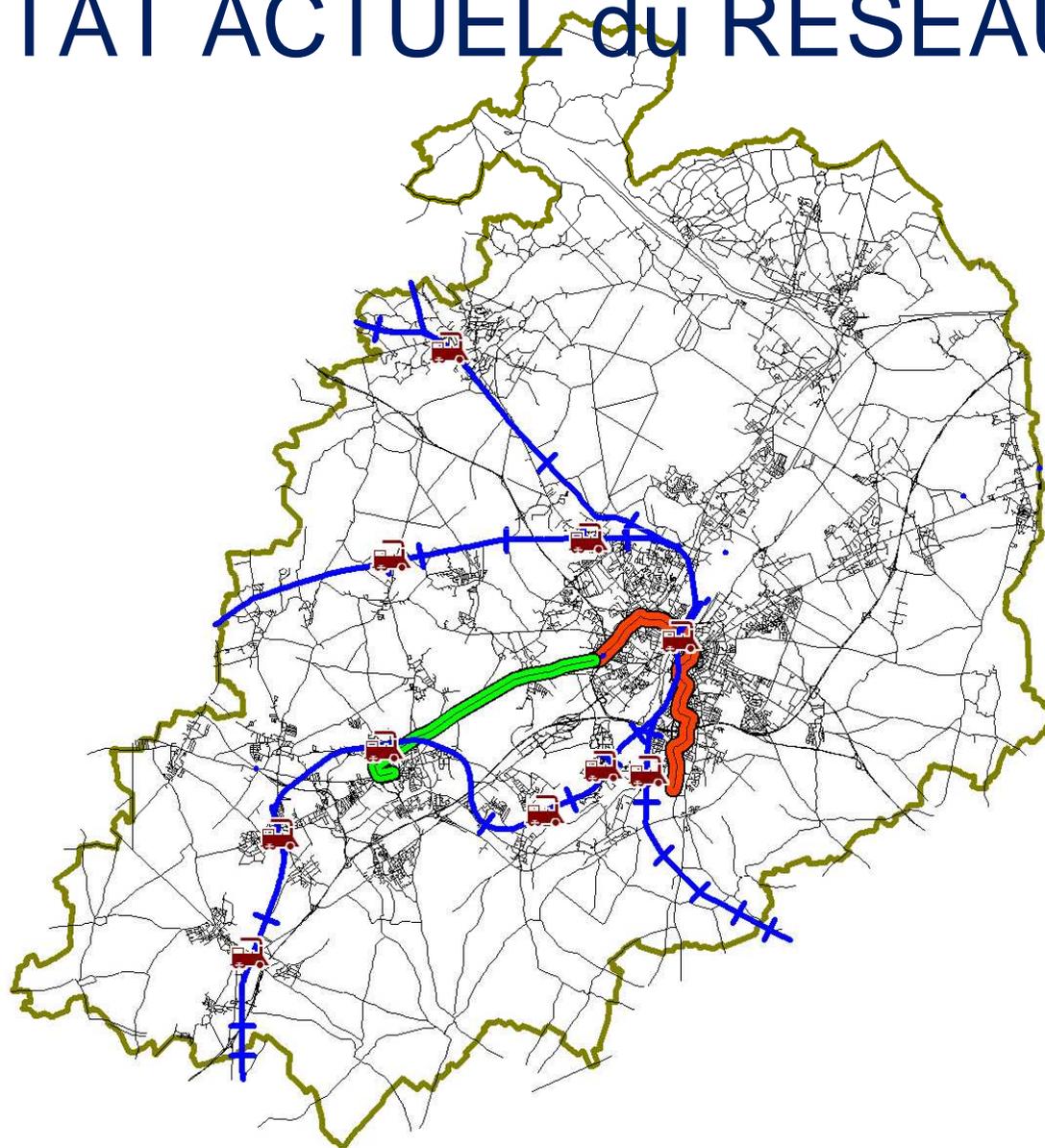
Le TRAM'

Une nouvelle ligne de vie



● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
UNE LIGNE 2

ETAT ACTUEL du RESEAU TCSP

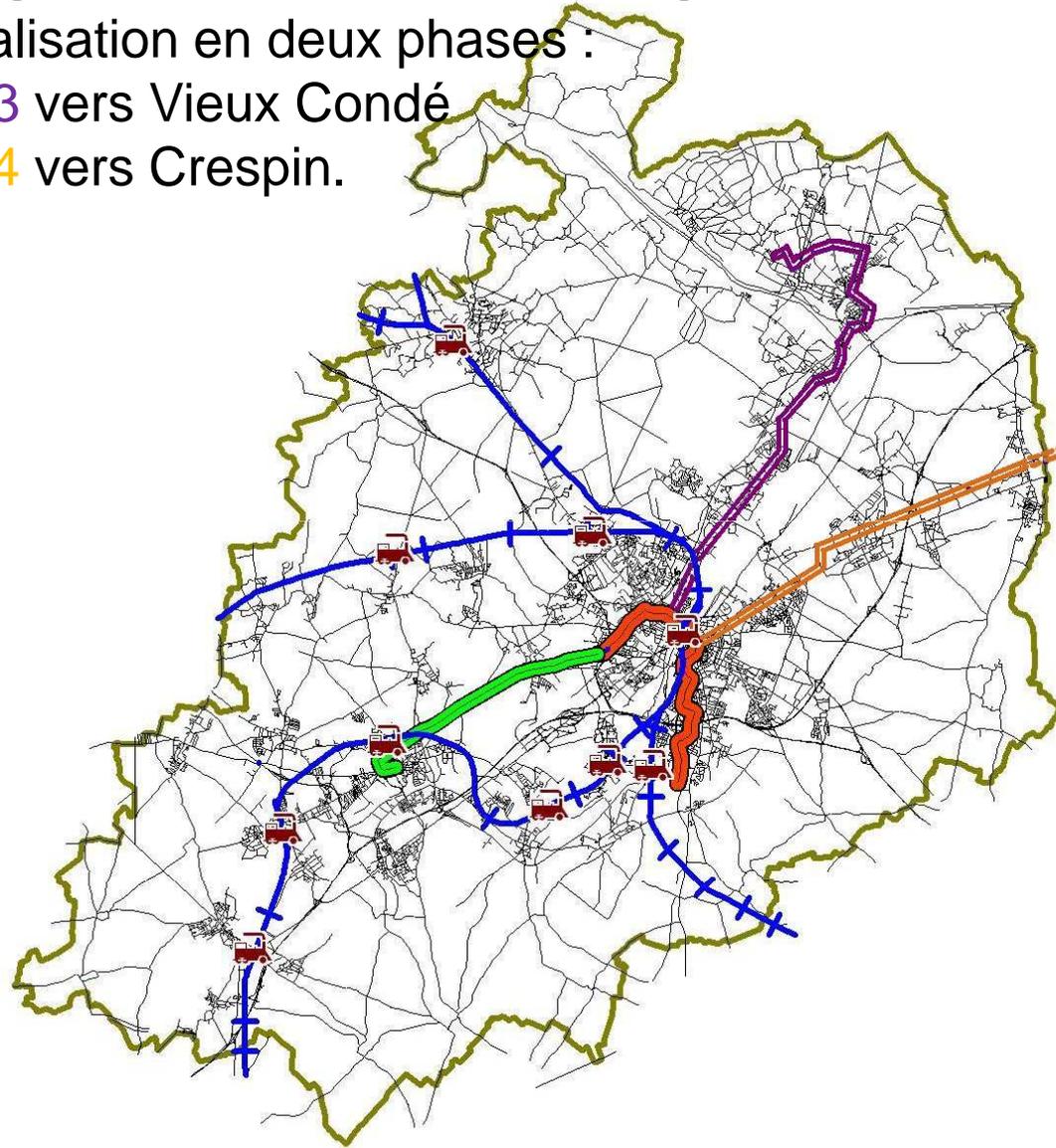


La ligne 2 : le maillage du territoire

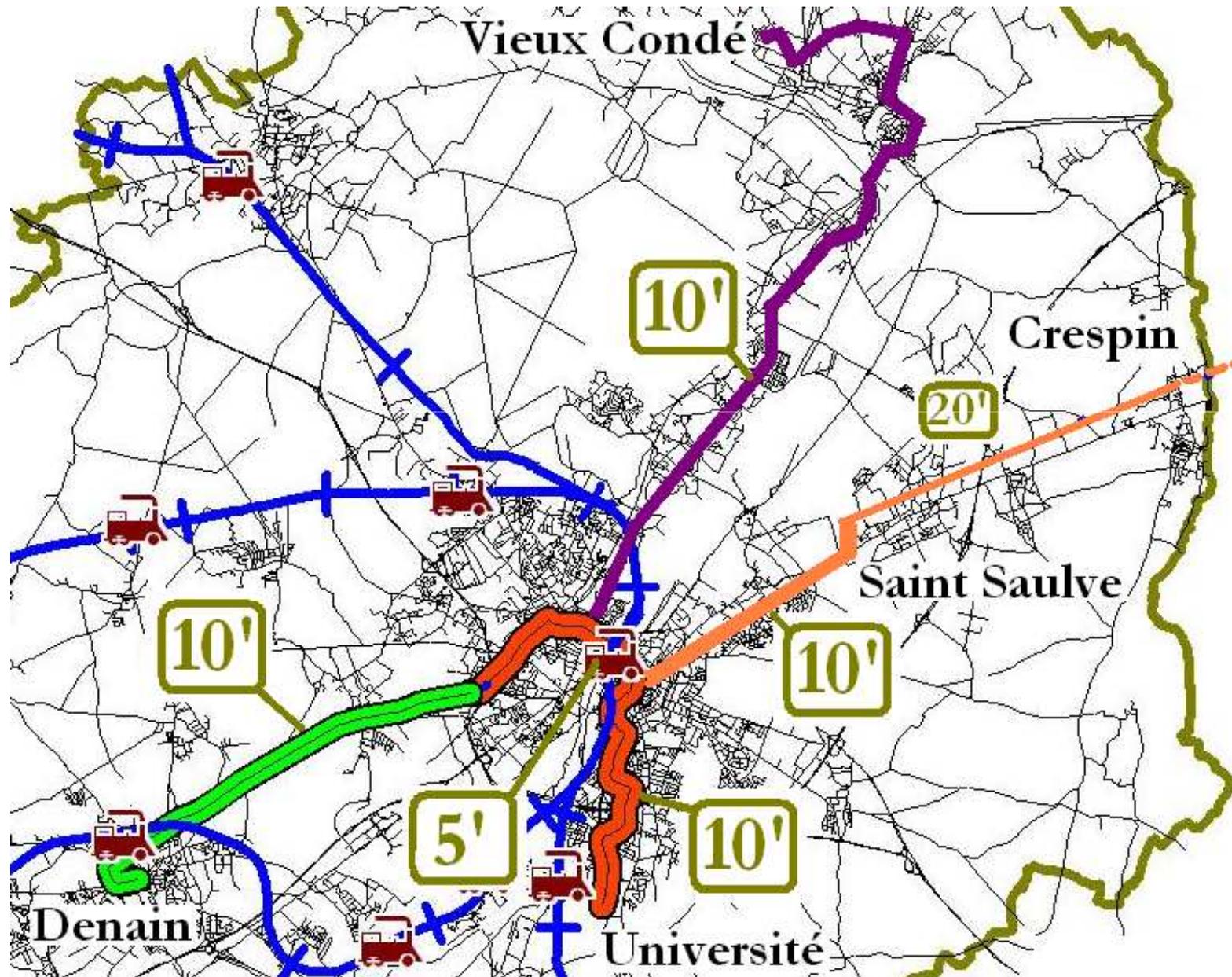
Une réalisation en deux phases :

Phase 3 vers Vieux Condé

Phase 4 vers Crespin.



Principes d'exploitation



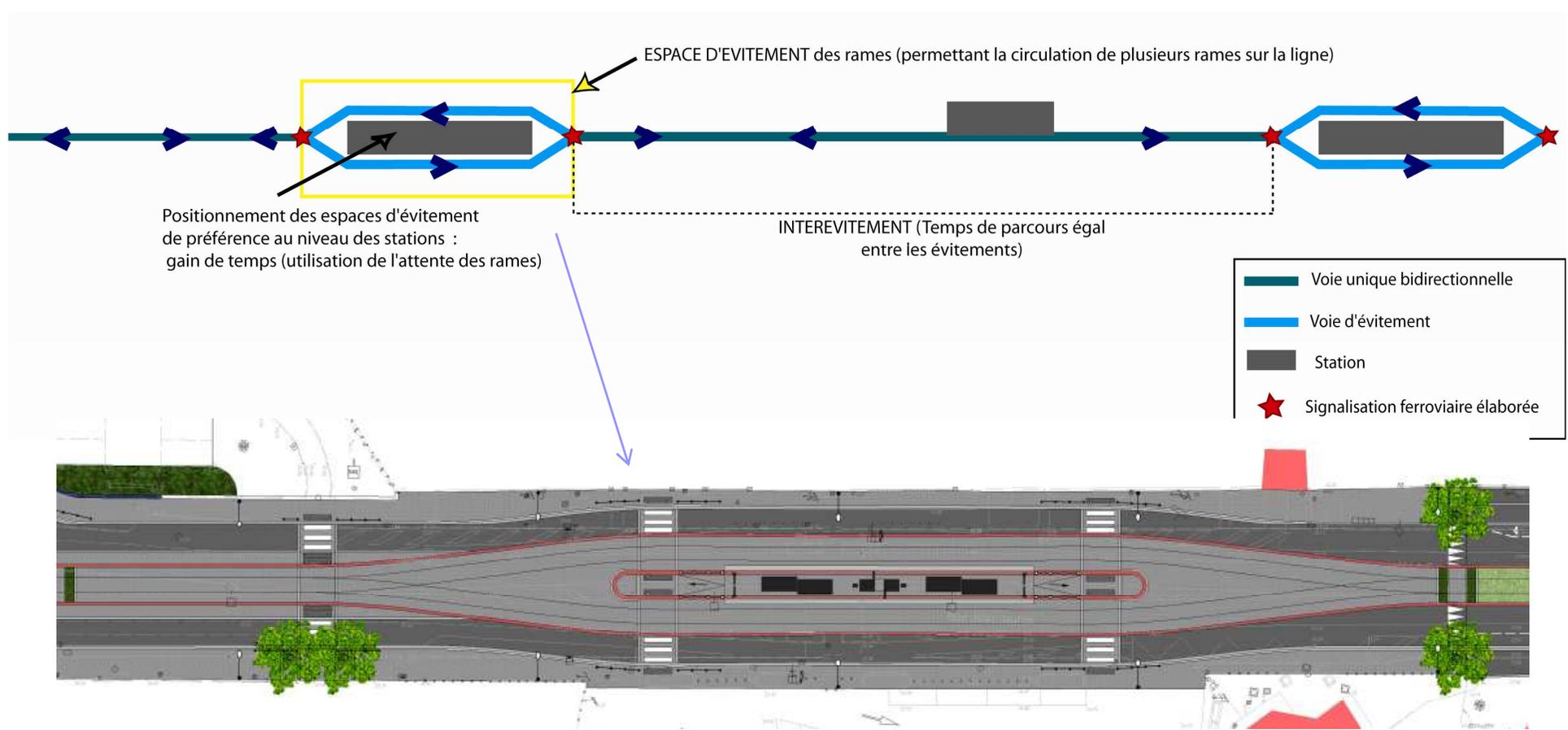
Le matériel roulant

- Le programme est établi en utilisant une partie du parc de tramways de la ligne 1 et en redéfinissant l'exploitation. Des rames nouvelles seront acquises pour compléter le parc.



La Ligne 2 : un principe de fonctionnement de voie unique bidirectionnelle

❖ Les tramways circulent sur la même voie dans les deux sens et se croisent dans certaines stations

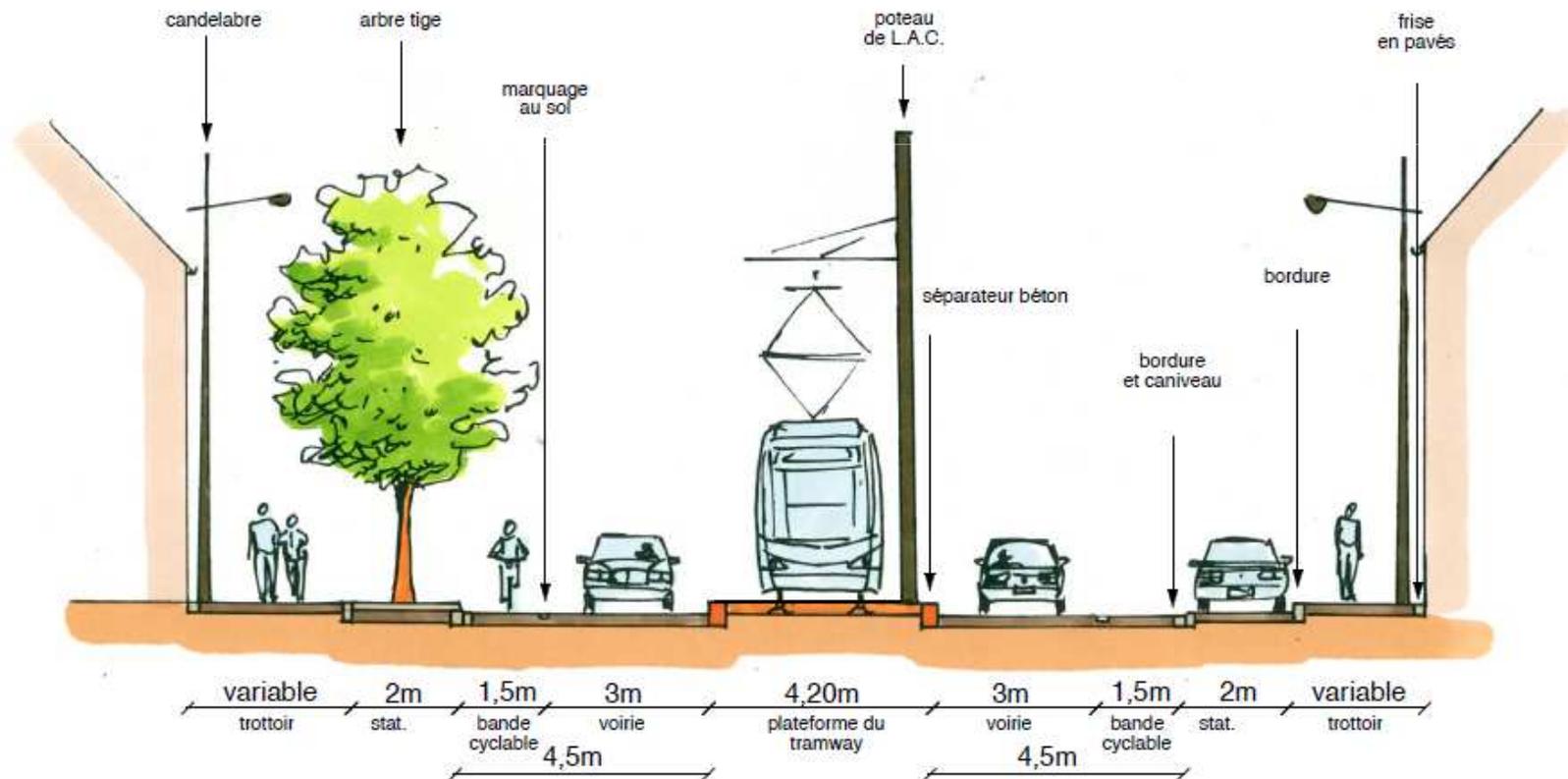


La station de croisement



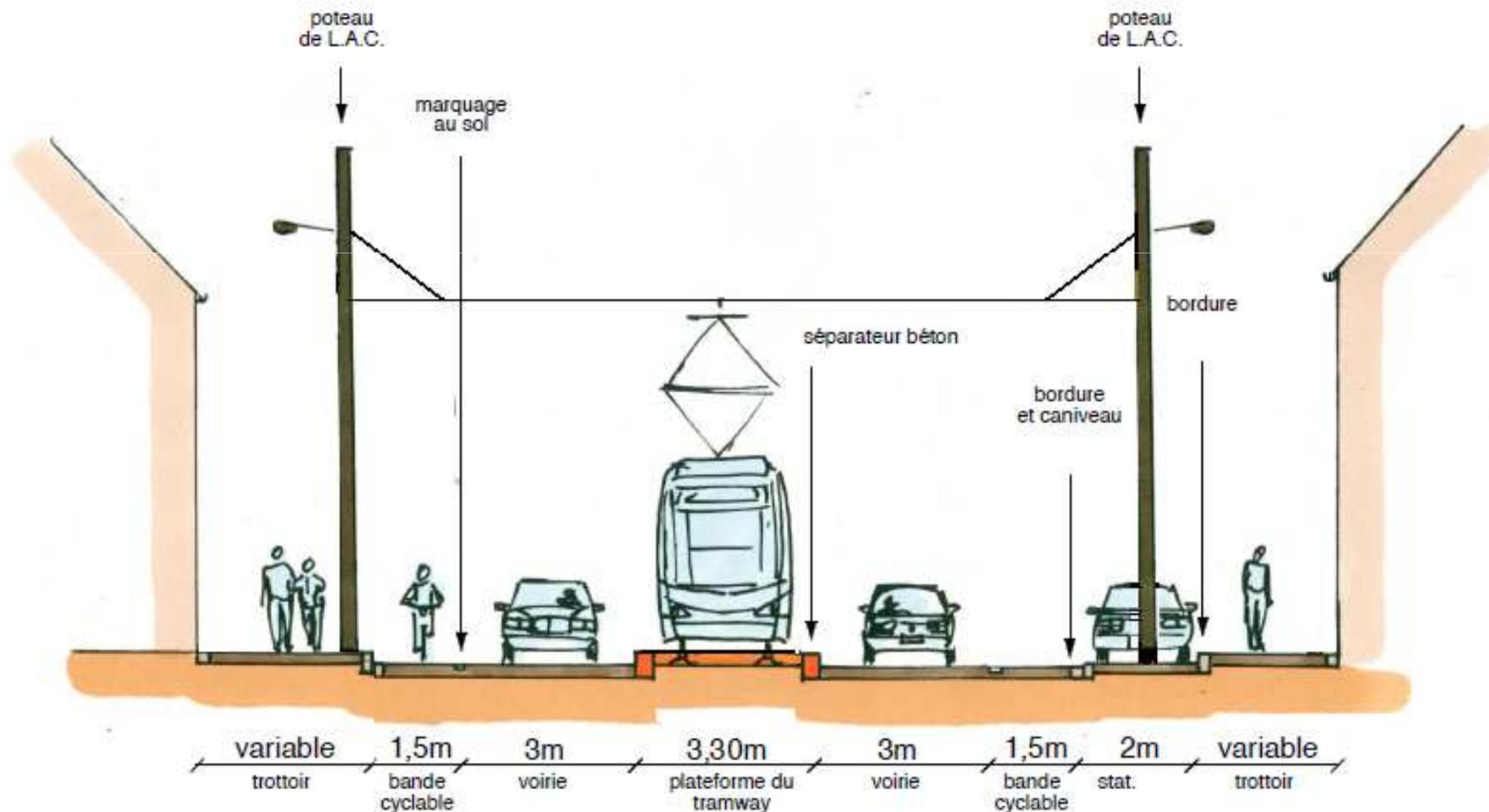
L'implantation de la voie tramway

- La voie tramway de 4,2 m est majoritairement implantée en axe central, surélevée de 15 à 20 centimètres. Elle est délimitée par des bordures délimitant le GLO (gabarit limite d'obstacle). De chaque côté sont disposés une voirie automobile de 3m, une bande cyclable de 1,5m, le stationnement et le trottoir d'un minimum de 1,4m.



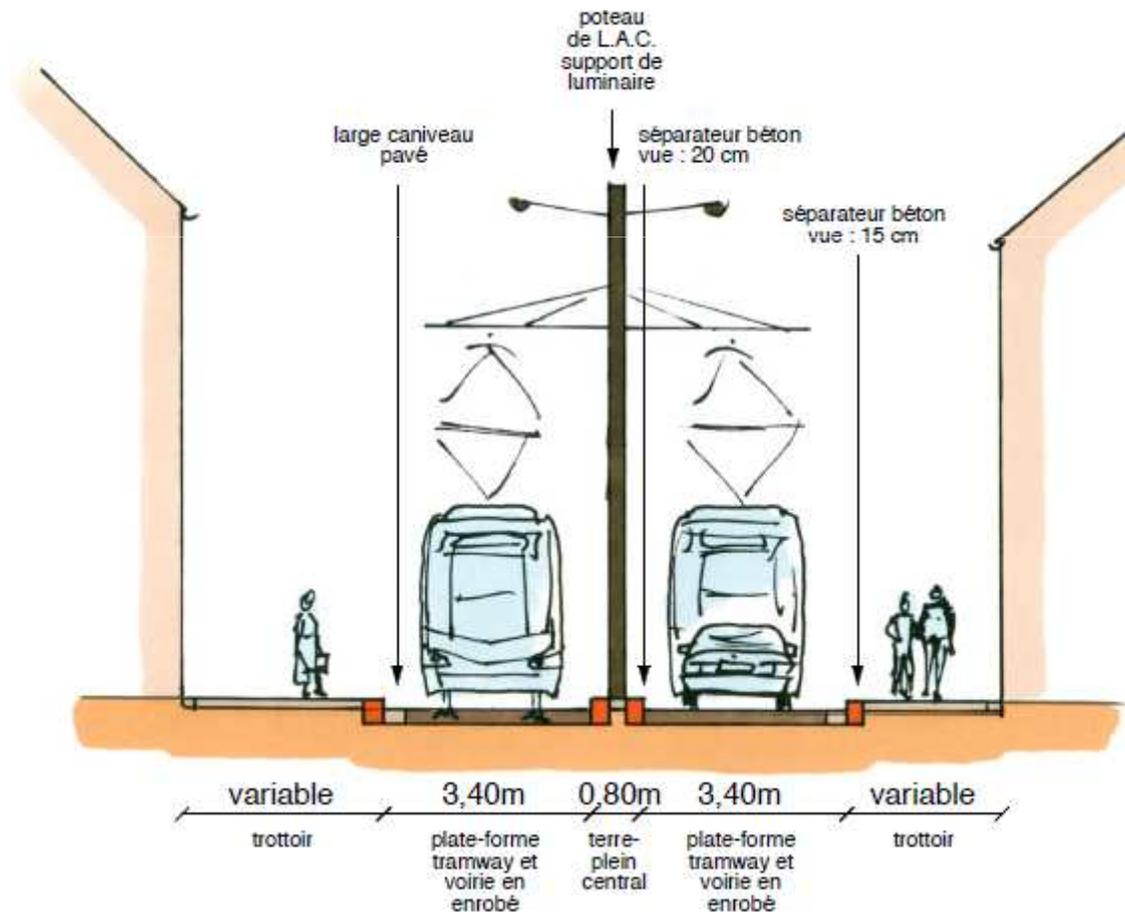
L'implantation de la voie tramway

- La voie tramway implantée en axe central peut également être limitée à 3,30 m de largeur en implantant les poteaux de ligne aérienne de chaque côté de la rue.



L'implantation de la voie tramway

- Enfin dans les secteurs très contraints en emprise (exemple rue Emile Zola à Fresnes), le tramway sera réalisé en site banalisé. La voie tramway est installée en voirie avec un séparateur central pour éviter les traversées de chaussée.



Fonctionnement du site banalisé

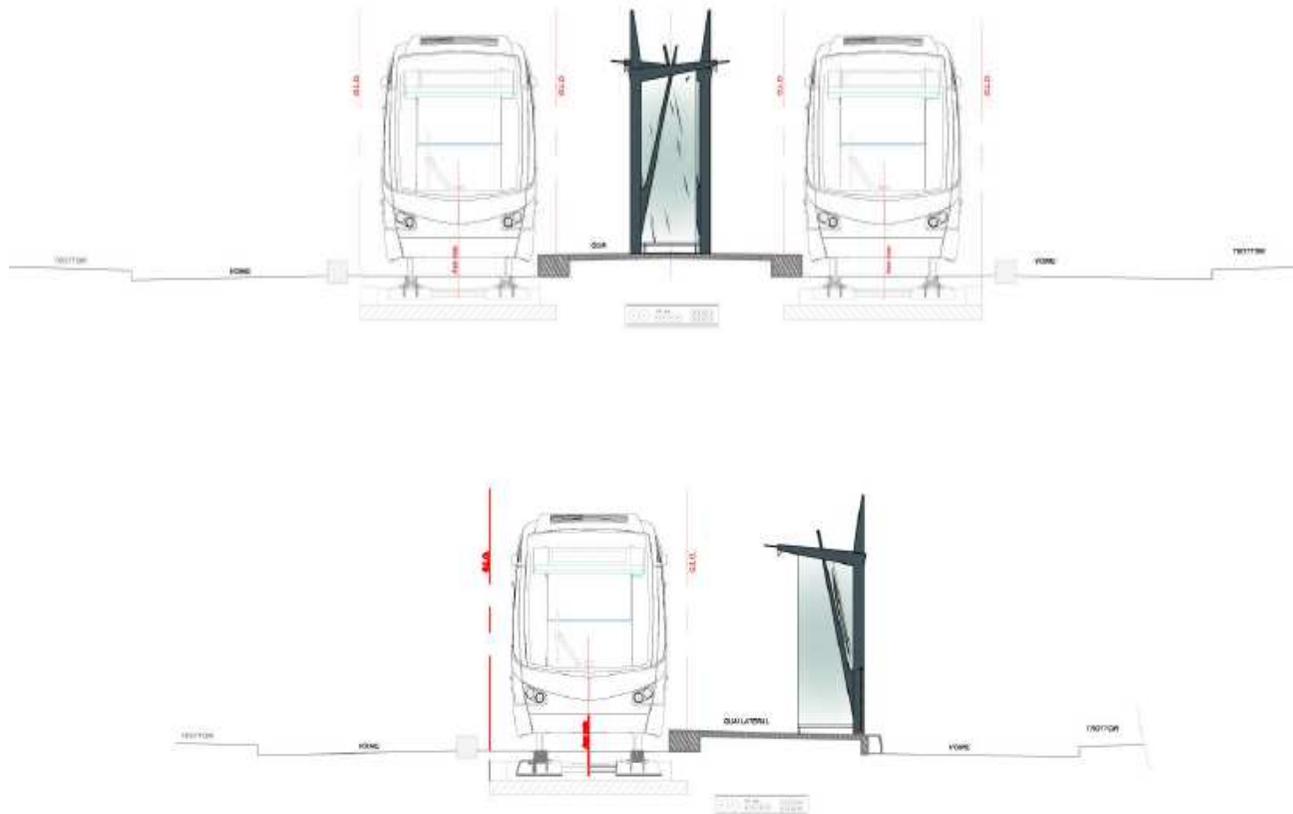


Pour permettre la sortie du tramway de son site réservé, la circulation est arrêtée par des feux tricolores et la circulation est libérée derrière le tramway



Les stations

- Deux types de stations : les stations de croisement à quai central et les stations à quai latéral





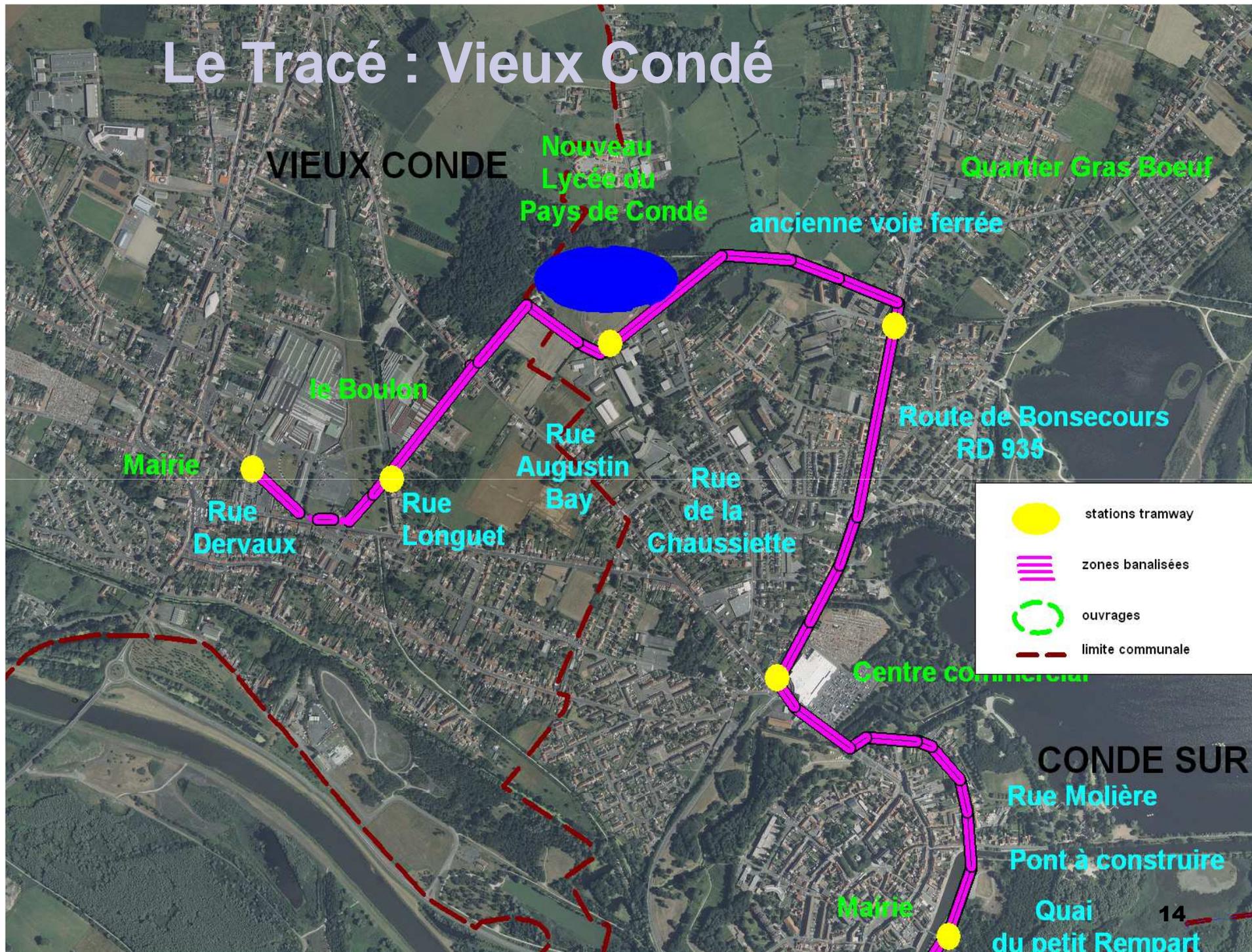
Le projet de phase 3

7 communes :

Valenciennes, Anzin, Bruay sur l'Escaut, Escautpont, Fresnes sur Escaut, Condé sur l'Escaut, Vieux-Condé

- ❖ Voie unique sur toute la longueur du tracé sauf trois zones banalisées :
rue Jean Jaurès et rue de Tournai à Condé centre de Fresnes
- ❖ Longueur de la ligne 15,5 Km
- ❖ Croisements des véhicules dans certaines stations;
- ❖ Fréquence de passage : 10 minutes par sens aux heures de pointe;
- ❖ Amplitude horaire de semaine 5h30 -21h30
- ❖ 23 stations réparties sur tout le parcours

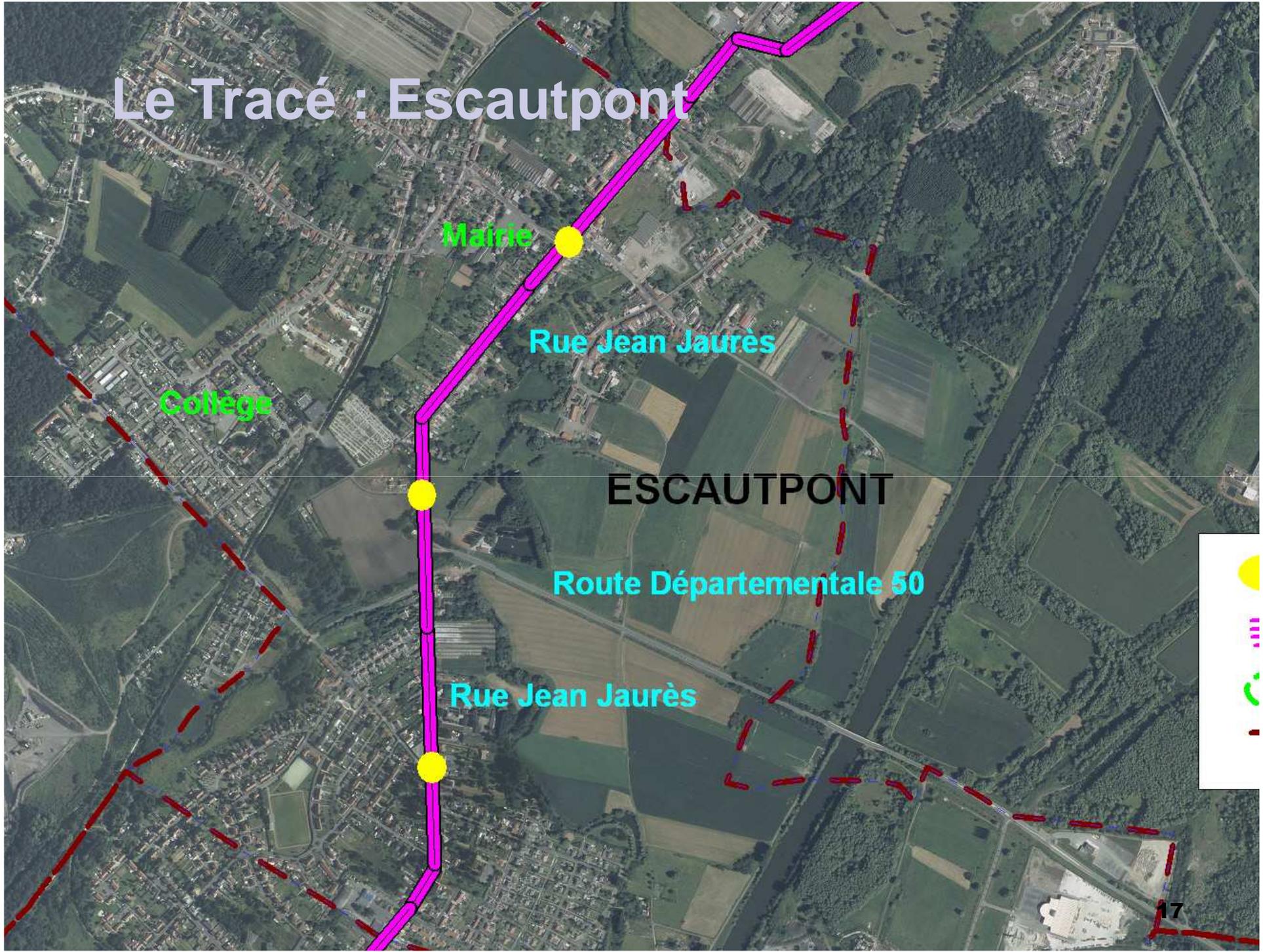
Le Tracé : Vieux Condé







Le Tracé : Escautpont



Mairie

Rue Jean Jaurès

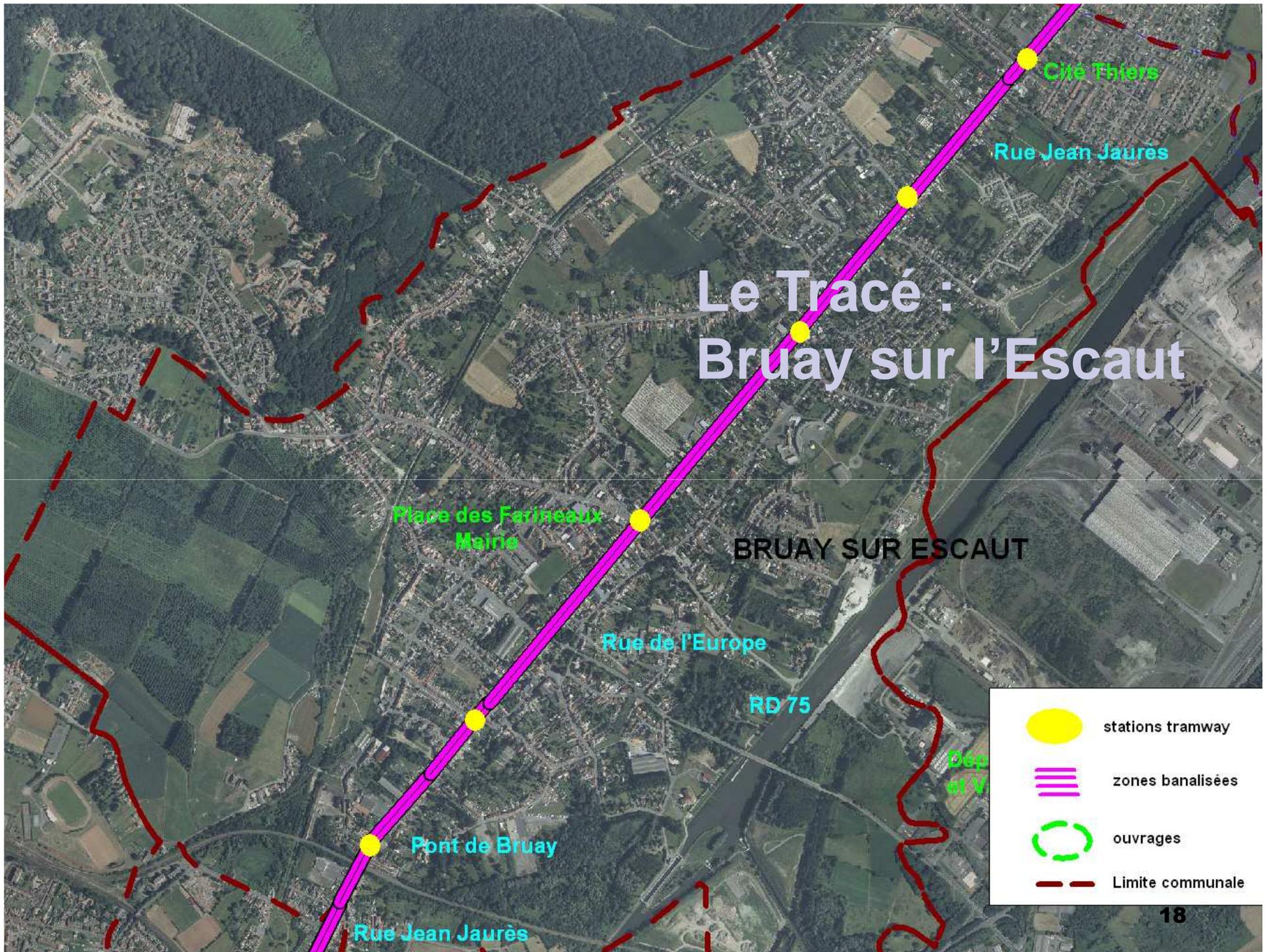
Collège

ESCAUTPONT

Route Départementale 50

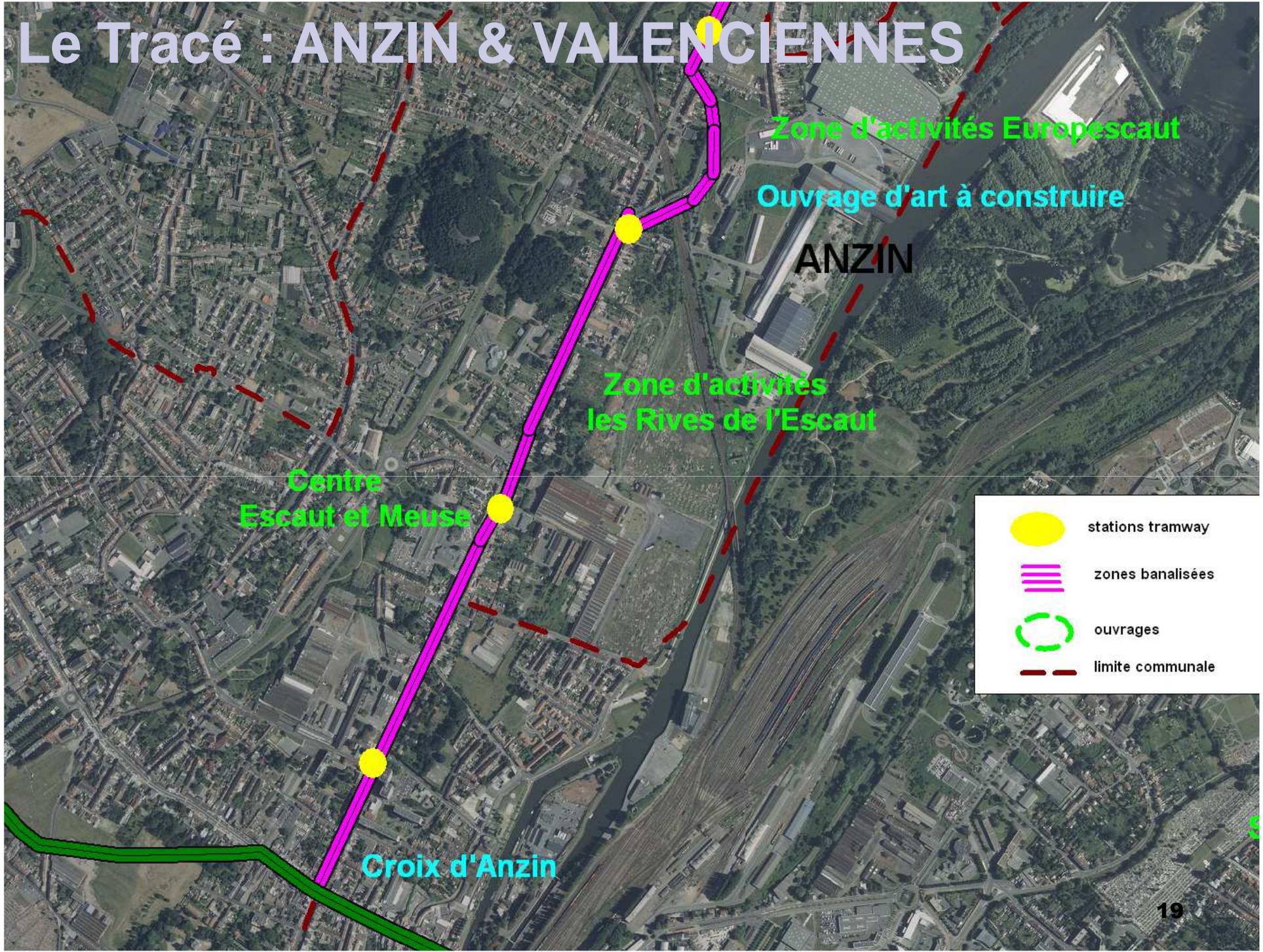
Rue Jean Jaurès

Le Tracé : Bruay sur l'Escaut



- stations tramway
- zones banalisées
- ouvrages
- Limite communale

Le Tracé : ANZIN & VALENCIENNES





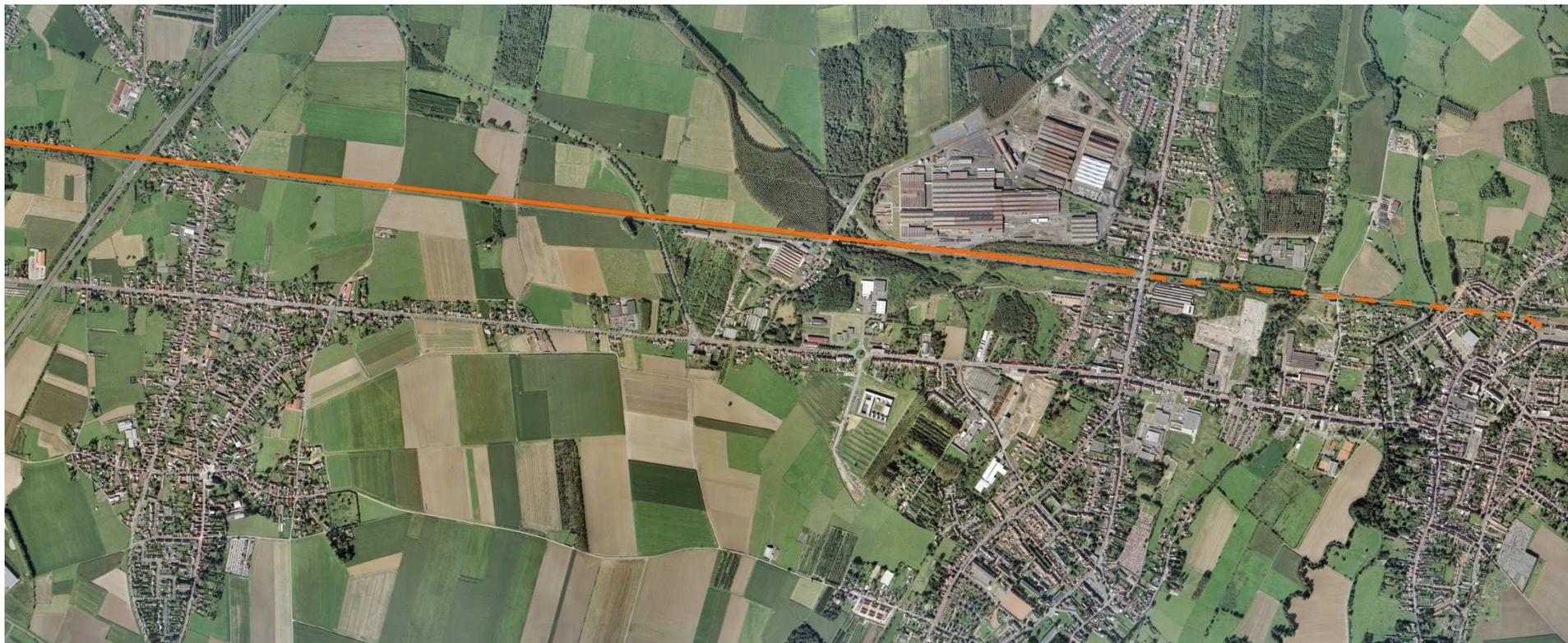
Le projet de phase 4

- ❖ Voie unique sur toute la longueur du tracé sauf zone banalisée rue de Mons à Valenciennes
- ❖ Longueur de la ligne 4.8 Km entre le centre de Valenciennes et la sortie de Saint Saulve
- ❖ Prolongement le long de la voie ferrée sur 7.4 Km
- ❖ Croisements des véhicules dans certaines stations;
- ❖ Fréquence de passage : 10 minutes par sens aux heures de pointe sur le parcours urbain et 20 minutes entre Saint Saulve et Crespin
- ❖ Amplitude horaire de semaine 5h30 -21h30
- ❖ 10 stations réparties sur tout le parcours 7 sur le parcours urbain et 3 sur l'axe ferré

Tracé de la phase 4 Saint Saulve Onnaing

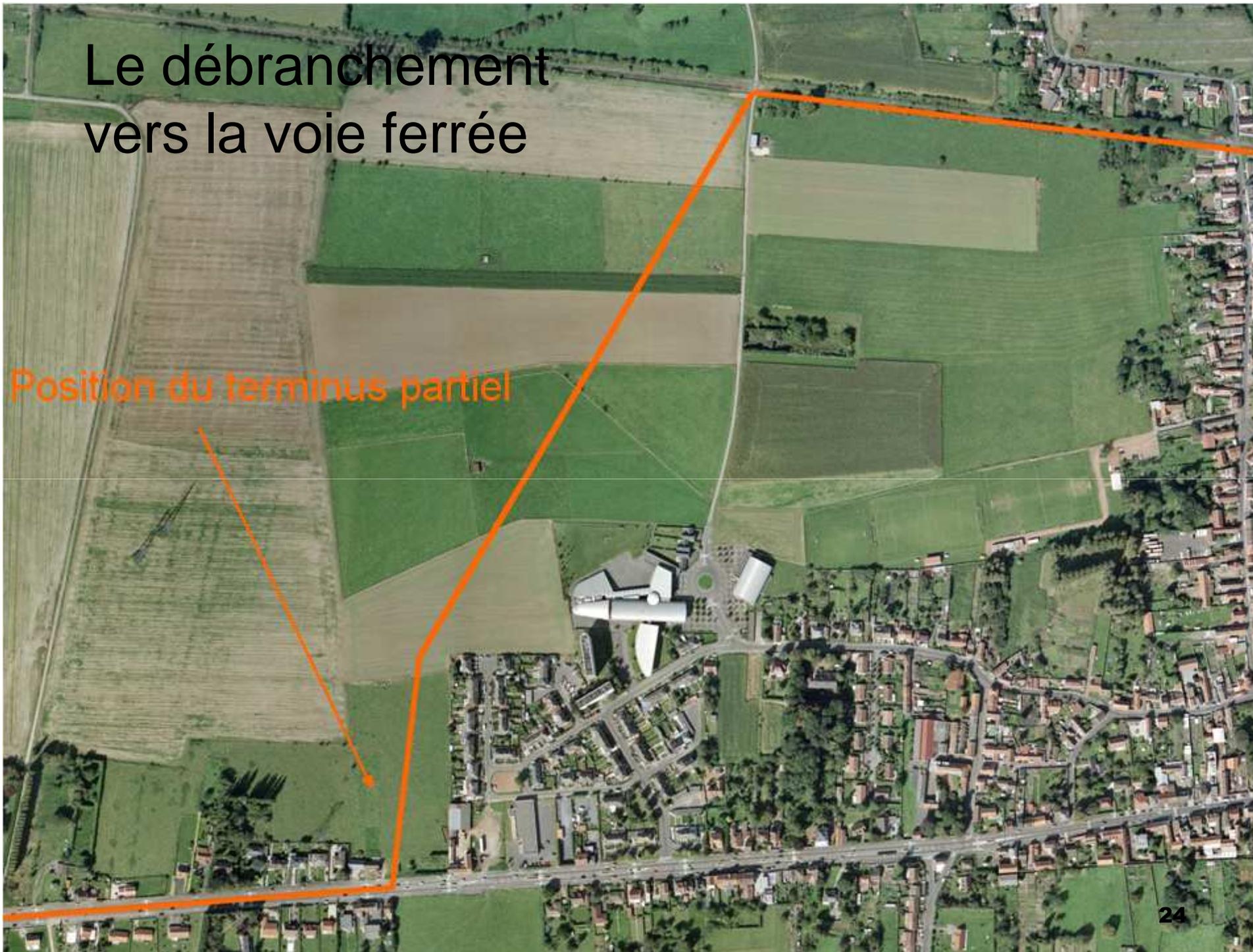


Tracé de la phase 4 Onnaing Crespin



Le débranchement vers la voie ferrée

Position du terminus partiel



Position des stations envisagée à Saint Saulve



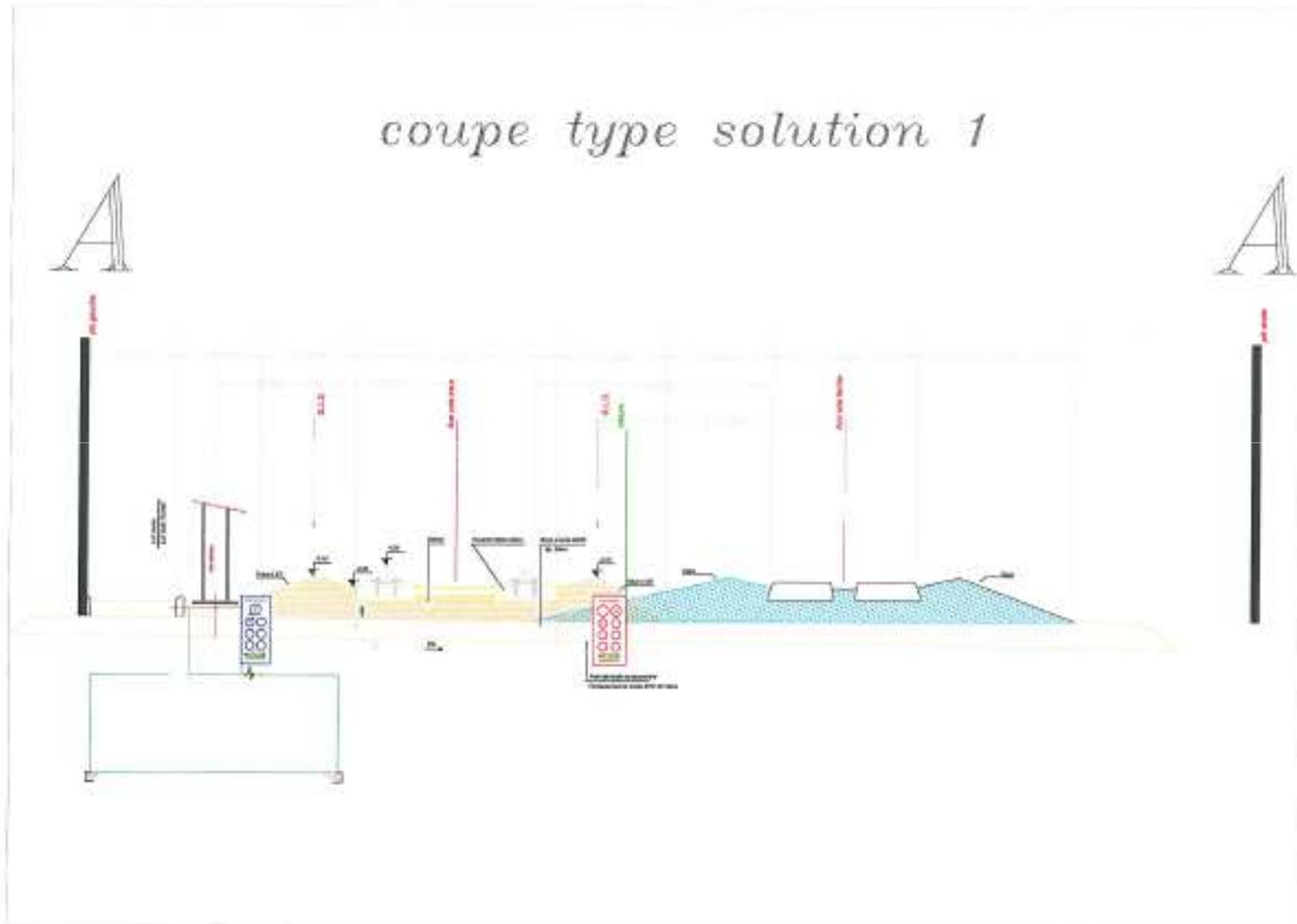
Position possible de station à Onnainq



Emprise de la voie ferrée



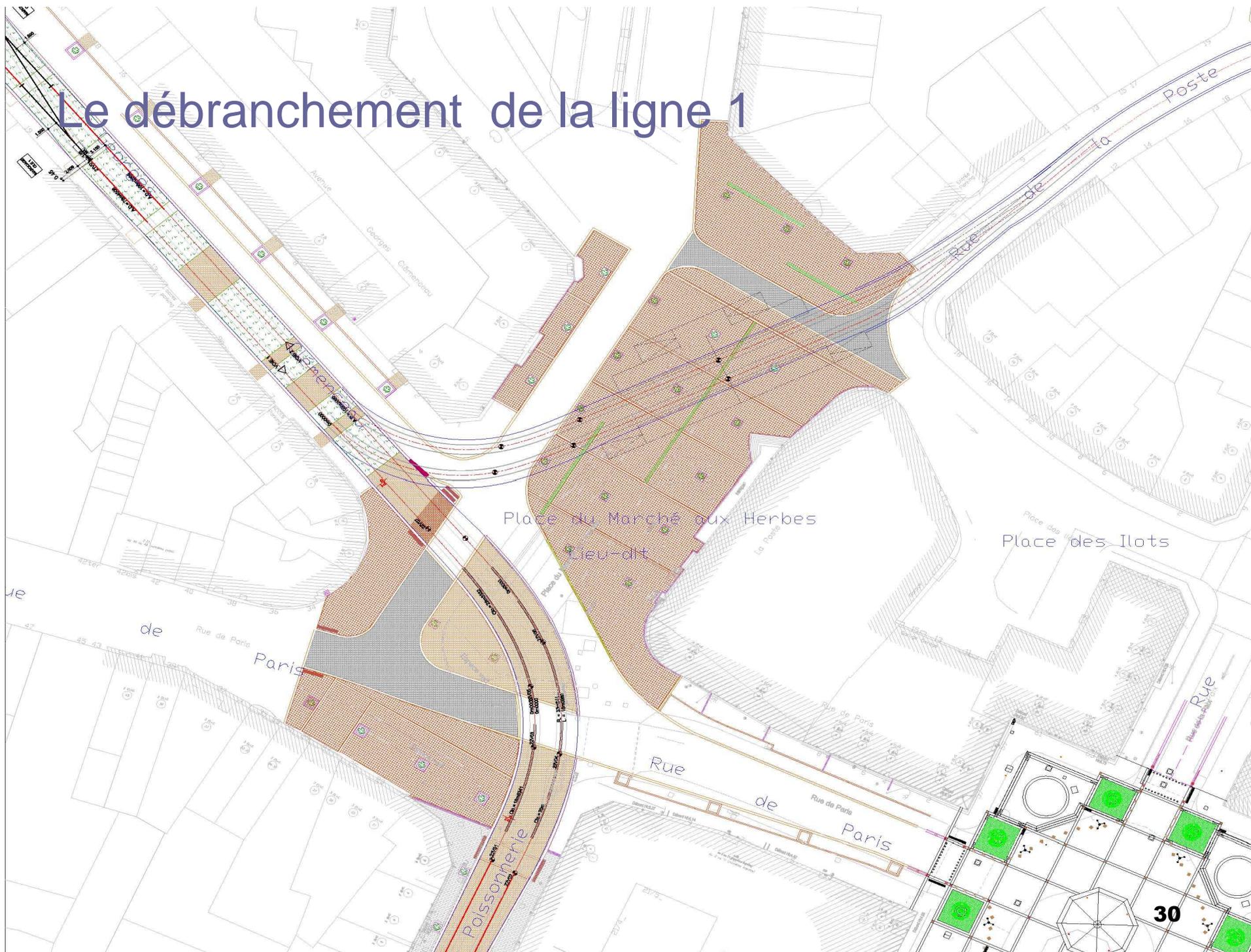
Implantation le long de la voie ferrée



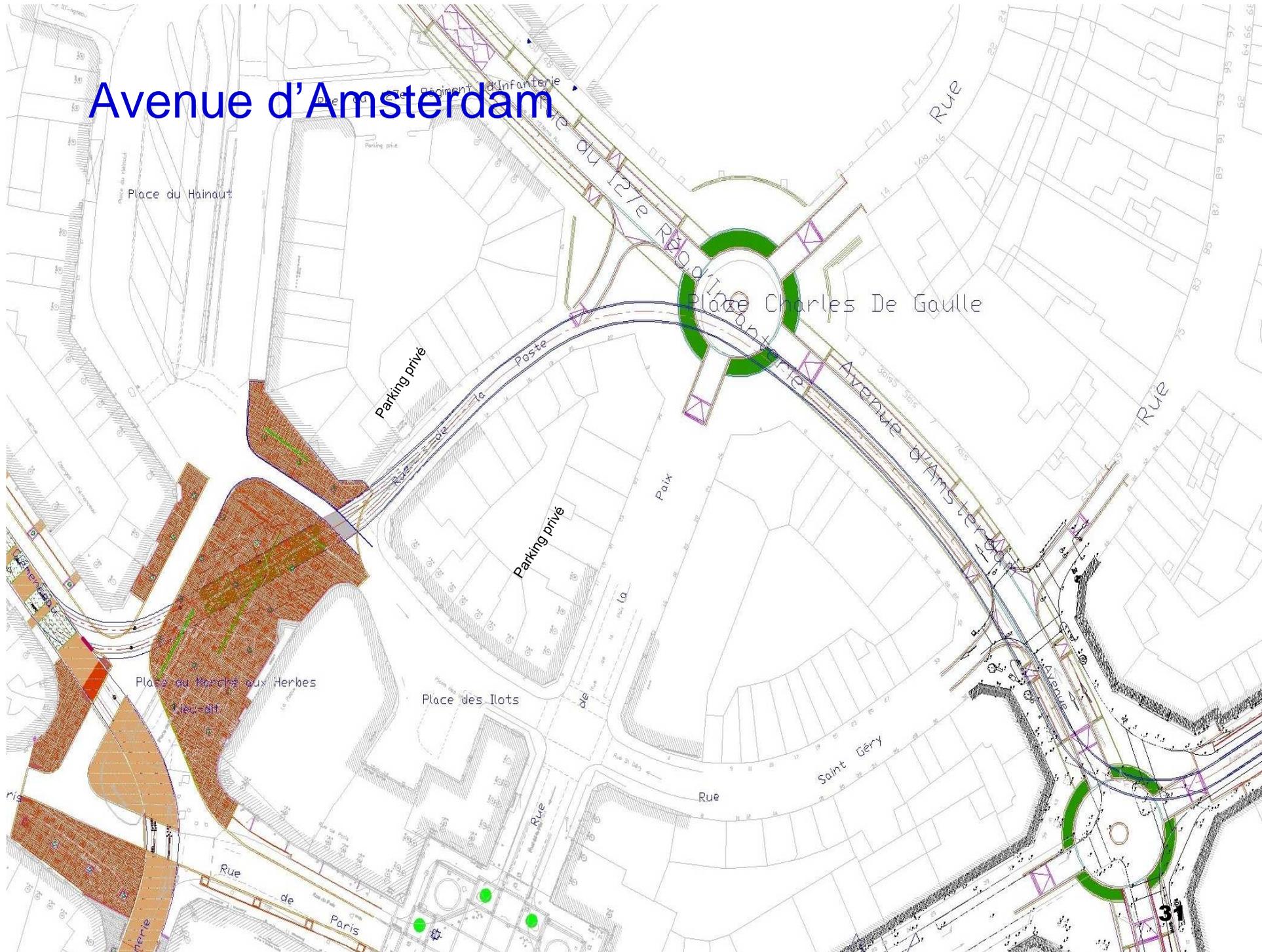
■ La ligne dans le centre ville



Le débranchement de la ligne 1



Avenue d'Amsterdam



Tracé rue de Mons

1/1000



Place Poterne implantation station de croisement

